

ACTION 6	Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments municipaux	Date de création : Septembre 2021
		Date de mise à jour : Décembre 2023

AXE 1	Réchauffement climatique : lutter , s'adapter, protéger la qualité de l'air
--------------	--

OBJECTIF GLOBAL 1	Limiter la dépense énergétiques, les émissions de GES de la commune et produire des énergies renouvelables
--------------------------	---

Contribution aux 17 ODD (forte et modérée)	Contribution aux 5 Finalités du DD (forte et modérée)										
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;"> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  </div> <div style="border: 2px solid orange; padding: 5px; text-align: center;"> <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  </div> </div> <div style="border: 2px solid orange; padding: 5px; text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  </div>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère</td> <td style="background-color: red;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</td> <td style="background-color: orange;"></td> </tr> </table>	Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources		Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains		Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations		Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère											
Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources											
Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains											
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations											
Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables											

Descriptif et objectif (s) de l'action	Moyens mis en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> + Un seul toit de bâtiment communal est porteur de panneaux photovoltaïques (eau chaude), aucun pour la production d'électricité. + Un audit des potentiels des toits communaux a été fait. + Optimiser les toits communaux en tenant compte des contraintes techniques, d'ensoleillement et architecturales (ABF). 	<ul style="list-style-type: none"> + Equiper 2 bâtiments ateliers municipaux 325m2 (SDEPA) et vestiaires foot (I-Ener)

Porteur(s) de l'action	Partenaire(s)
Commune Réf Copil : Emmanuel Duplaceau	I Ener (société de production d'énergie citoyenne qui vise l'appropriation citoyenne de l'énergie en Pays Basque par le développement des énergies renouvelables) et SDEPA

Indicateur(s) de suivi	Surface de toits exploitée
-------------------------------	----------------------------

Estimation du montant global de l'action	Coût de l'action pour la commune	Aides et subventions
Néant	Néant (mise à disposition des toits communaux)	

Planning prévisionnel de réalisation de l'action				
2020	2021	2022	2023	2024
			x	

Bilan	<ul style="list-style-type: none"> ✚ La mise en place de panneaux photovoltaïques a été réalisée au printemps 2023 sur les toits des vestiaires du terrain de foot 9KWc par I Ener. ✚ En ce qui concerne les toits des ateliers municipaux, le SDEPA a renoncé au projet car la création d'un nouveau poste électrique remettait en cause l'équilibre budgétaire de ce projet. La commune a donc confié à I Ener l'étude sur ce projet.
--------------	---

